

**POUR INFORMATION**

## SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation  
de l'OIT, Turin****Documents soumis à la 70<sup>e</sup> session  
du Conseil du Centre  
(Turin, 6 et 7 novembre 2008)**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222<sup>e</sup> session (février-mars 1983)<sup>1</sup>, les rapports et états financiers qui lui sont soumis par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration afin d'obtenir ses observations et recommandations.
2. Les principaux documents établis pour la 70<sup>e</sup> session du Conseil du Centre sont les suivants:

CC 70/1	Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 2007-08 et perspectives pour 2009
CC 70/2	Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour 2007
CC 70/2/Add.1	Rapport sur l'exécution du programme et du budget 2008 et propositions de programme et de budget pour l'exercice 2009
CC 70/2/Add.2	Conséquences des changements apportés aux normes comptables communes du système des Nations Unies
CC 70/3	Rapport sur l'administration des ressources humaines du Centre
CC 70/5	Suivi des recommandations du Groupe de travail sur le financement du Centre de Turin et la collaboration entre Genève et Turin sur les programmes de coopération technique
CC 70/6	Rapport de la réunion du bureau du Conseil

<sup>1</sup> Document GB.222/10/31, paragr. 46.

3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesure d'économie, ils ne sont pas distribués à tous les membres du Conseil d'administration mais ils peuvent être obtenus sur demande.
4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la présente session du Conseil d'administration.

Genève, le 15 octobre 2008.

*Document soumis pour information.*